

COMITÉ CONSULTATIF ÉHDAA

Compte rendu de l'assemblée du comité consultatif ÉHDAA de la Commission scolaire Marie-Victorin tenue le mercredi 14 juin 2006 à 19 h 15 à la salle Orchidée, 1^{er} étage du centre administratif à Longueuil.

ORDRE DU JOUR

19h20 **1. Constatation du quorum**

Le quorum est constaté.

19h20 **2. Ouverture de l'assemblée**

La réunion débute à 19h17.

19h20 **3. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est proposé par madame Louise Lalumière avec l'ajout suivant : 9.1 Guillaume Vignal

21h37 **4. Adoption du compte-rendu de la réunion du 17 mai 2006**

Madame Annie Gagnon propose l'adoption des procès verbaux du 17 mai 2006 et du 7 juin 2006.

Les procès verbaux sont adoptés à l'unanimité.

19h39 **5. Mot du président**

➤ **Résumé du conseil des commissaires**

Ce point est retiré par le président.

➤ **Dates prochaines rencontres**

6 septembre : budget 2005-2006, plan d'intervention

4 octobre : service complémentaire

18 octobre : assemblée générale du comité de parents

21h47 **6. Distribution de la brochure EHDAA**

Le comité exécutif propose un mode de distribution différent de celui proposé lors de la séance du 15 mars 2006 où il était proposé de le remettre en main propre lors de la première rencontre du PI. Les délais de production font en sorte que la brochure sera disponible autour du 1^{er} octobre 2006.

Une crainte est soulevée concernant la distribution de la brochure. Allons-nous recevoir la brochure ?

Les intervenants sociaux (CLSC, Maison de Jonathan, etc.) peuvent-ils recevoir une copie de la brochure ?

Est-il possible d'indiquer dans la brochure des élèves fréquentant les écoles régulières une note mentionnant l'existence de la brochure EHDA

21h24 7. Pause

19h22 **8. Budget réel estimé 2004-2005 et prévisions 2005-2006**

Madame Johanne Caron assure l'intérim de monsieur Denis Sylvestre en compagnie de monsieur Richard Boucher. L'année financière 2005 sera présentée. Le modèle a été validé par les commissions scolaires de la Montérégie et du MELS. Un document *Ressources générés et alloués* à la clientèle EHDAA est déposé. Un élève à risque est défini à partir de critères tels le retard scolaire, déficience intellectuelle légère et TC.

Le président souhaite obtenir des informations budgétaires dès septembre 2006.

Le titre pourrait être modifié afin de préciser que les ressources générées et allouées à la clientèle EHDAA sont celles du service direct à l'élèves (pédagogique et soutien à l'élève) et non aux services périphériques des élèves EHDAA.

Les membres posent des questions d'éclaircissement en lien avec le document déposé.

Le contenu du budget est intéressant. Les membres se familiarisent avec le modèle.

22h10 **9. Parole aux membres**

9.1 Guillaume Vignal : Monsieur Steve Bernier mentionne qu'il y a des (6) élèves dysphasiques de la maternelle qui seront envoyés à Guillaume Vignal. Ces élèves seront intégrés dans les classes régulières. Les enseignants n'ont pas reçu les dossiers de ces élèves et ils mentionnent leur inquiétude face à leur préparation.

Les dossiers proviennent soit des écoles ou des parents qui fournissent les informations aux écoles hôtes.

9.2 TES

Il y aura un suivi concernant le questionnaire concernant les TES. Il sera expédié aux parents en septembre 2006

9.3. Madame C

Une élève dysphasique est intégrée dans une classe régulière. La mère souhaite que sa fille fréquente une classe fermée. Elle envisage l'envoyer dans une autre école. Elle va avoir 16 ans bientôt. Peut-on faire quelque chose pour cette élève ? Les membres sont d'avis que la commission scolaire offre une qualité de service adéquate à cette élève... Mais peut-on en faire plus ?

9.4 Correction schéma

Madame Carmen Poulin s'engage à refaire le schéma déposé.

9.5 Éclaircissement

Seuls les orthophonistes peuvent identifier des élèves dyslexiques. Est-ce que mon fils perdra ses services ? C'est un élève à risque. Les élèves recevront des services de qualité et adaptés aux élèves concernés.

9.6 Remboursement des frais de déplacement

Le document sera expédié par courrier électronique, il est à compléter dans les meilleurs délais.

22h10 **10. Parole au public**

o

22h51 **11. Levée de l'assemblée**

Madame Carmen Poulin propose la levée de l'assemblée à 22h51. Secondée par madame Sophie Surprenant.

Absences motivées

Madame Chantal Albert
Monsieur Richard Gravel

PRÉSENCES du 15 février 2006

Parents

Madame Michèle Laguë
Madame Carmen Poulin
Madame Louise Lalumière
Madame Chantal Pernet
Madame Annie Gagnon
Madame Chantal Boisselle
Madame Joanne Costo
Madame Johanne Caron (Invitée par la CSMV)
Monsieur André Labelle
Monsieur Laurent Pellerin
Monsieur Paul Richard
Monsieur Steve Bernier
Monsieur Benoît Robert
Monsieur Richard Boucher (Invité par la CSMV)

Enseignant

Personnel non-enseignant

Madame Stéphanie Brosseau

Représentante du directeur général

Madame Patricia-Annick Van de Kerkhove

Direction

Monsieur Gilles Deslauriers

Membres de la communauté

Madame Sophie Surprenant représentante du CLSC Simonne-Monet Chartrand
Madame Danielle Leduc représentante de la Maison de Jonathan